



TELLIN

Bulletin Communal - bimestriel - Février 2019 - n° 178



L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



Outils
Gruslin sprl

**Matériels - Outils de Jardin
et Forestiers - Remorques**



Rue de la Libération, 260 - 6927 TELLIN
Tél. 084 36 63 77 - Fax 084 36 69 77
juliengruslin@skynet.be



BUREAU LIBERT
ASSURANCES & BANQUE

Rue de la Libération, 64 - 6927 Tellin
Tel. 084 36 61 43 - Fax. 084 36 70 03
www.bureau-libert.be - FSMA 0139991A-cB
info@assurances-libert.be

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ
Ets WARIN S.A.



*Une chaleur!
d'avance!*

*Depuis plus
de 75 ans*



Marche: 084/31.13.57 Graide: 061/51.10.26
www.warin-mazout.be



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de Bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00


<https://wallux.com/marbrerie-delvenne-tellin>

**Collège
d'Alzon**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL
ET TECHNIQUE DE TRANSITION
À BURE (TELLIN)**

Inscriptions en 1^{re} année du 11 février au 1^{er} mars 2019,
puis à partir du 29 avril 2019.

Nous sommes dès à présent à votre disposition
pour tout renseignement préalable.



rue de Han, 1
6927 Bure
☎ 084/36 02 80
☎ 084/36 62 49
www.dalzon.be

JR JACQUET
LALLEMAND

RAMONAGE - TUBAGE

084 / 21 34 28
0474 / 55 74 65
jacq1976@hotmail.be

Grand Merci...

aux annonceurs chez qui nous vous recommandons
vos travaux et achats !





Le mot du Bourgmestre.

Echos de nos Clochers nr 178 SOMMAIRE

1 Administration

Le mot du Bourgmestre
Remerciements de Monsieur Marc Marion
Le mot de l'Echevin des Finances
Echo de la minorité (Vivreensemble)
Echo de la minorité (LetsGo 18)
Comité de Développement
Touristique et Culturel – Appel à candidature
Présentation du service Travaux de la Commune de Tellin
La CCTAM recherche des nouveaux membres
Problèmes de connexion internet ou GSM

2 C.P.A.S.

Présentation des services du C.P.A.S de Tellin
Mise à l'honneur
PAULET Jean-Luc
Le Pâchy
Atelier Coton flanelle et velours

3 Environnement

La problématique des scolytes de l'épicéa

4 Police

Incivilité canine

5 Extrascolaire

Appel à candidature
Carnaval : Activités

6 Agenda

Les manifestations et festivités à venir
ASBL Fonderie – Assemblée générale
Activités Télévie
Théâtre « Burn out »
Resteigne – Marche ADEPS du 17 mars 2019
Concert TELLIN Vie
VC TELLINAM – Tournoi de volley

7 Divers

O.N.E
Ateliers Equilibre
Bastogne War Museum
GAL



Chers concitoyens, chères Tellinoises, chers Tellinois,

Comme vous le savez, la nouvelle équipe politique de notre commune a pris ses fonctions le 3 décembre dernier, lors de la prestation de serment des candidats élus dans le cadre des récentes élections communales.

J'ai eu, à cette occasion, l'honneur et le plaisir de m'adresser à mes 10 collègues du nouveau Conseil communal et aux citoyens présents.

Le message délivré le 3 décembre mérite, dans la mesure où il reflète l'état d'esprit qui anime les membres de la majorité, d'être proposé à la lecture de chacune et chacun d'entre vous.

Vous en trouverez ci-dessous les éléments principaux.

« C'est avec une grande émotion que j'endosse aujourd'hui ce nouveau rôle de bourgmestre de notre commune en présence des Tellinois venus partager avec nous ce moment solennel.

Le suffrage du 14 octobre, majoritairement accordé à notre liste, nous comble et nous charge, en même temps, d'une grande responsabilité.

Dès demain, nous serons au travail pour honorer votre confiance, assumer pleinement le mandat qui vient de nous être confié et mener à bien le programme proposé, sans oublier pour autant ceux qui ont exprimé d'autres choix.

Nous serons les élus de toutes et de tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de dialogue et je m'engage à conduire avec mon équipe, les affaires de la commune dans l'intérêt général et la satisfaction du plus grand nombre.

La qualité d'un ensemble philharmonique ne dépend pas uniquement de son chef.

Par analogie, chaque membre du Collège et de la majorité communale est toujours un instrument de succès des politiques menées. Je suis persuadé, à l'heure d'assumer mes nouvelles responsabilités de bourgmestre, que le travail d'équipe est un facteur capital de succès pour les projets auxquels nous croyons et que nous porterons ensemble.

On ne réussit jamais seul. On n'a jamais raison tout seul. On ne fera pas grandir la commune de Tellin seuls.

Et nous aurons besoin, dans les années à venir, pour permettre l'essor Tellinois, de toutes les forces vives locales, en ce comprises celles issues des rangs de l'opposition.

Les défis les plus audacieux se gagnent en fédérant les énergies, en rassemblant les bonnes volontés, en consolidant les atouts de chacun.

Je souhaite résolument m'inscrire dans une démarche fédératrice, empreinte de respect pour chacun et d'audace mesurée pour notre commune.

Je sais que je pourrai compter sur un groupe disponible et compétent qui sera animé d'un esprit d'équipe. Chaque élu est prêt à assumer ses responsabilités et sait déjà quel rôle il aura à jouer.

Nous aurons chaque jour à apprendre mais l'implication et la motivation de mon équipe me donnent pleine confiance.

Je compte également beaucoup sur le personnel communal qui sera un véritable acteur de nos futures actions. Ce personnel est compétent et connaît les rouages de la commune et les besoins de nos citoyens. Nous devons, à ce titre, savoir l'écouter.

C'est avec beaucoup d'humilité, mais aussi avec beaucoup de détermination que j'aborde mes fonctions de bourgmestre avec, et c'est un vrai bonheur, toute mon équipe rassemblée et unie autour de moi dans une même dynamique et une solidarité affirmée.

Mon objectif sera de fédérer, d'écouter, de partager, de communiquer et plus que tout, de construire ensemble.

Durant les deux législatures écoulées, j'ai eu l'occasion de siéger, au sein du Conseil et du Collège, aux côtés de nombreux mandataires. Je tiens à remercier toutes celles et ceux qui m'ont donné l'occasion de vivre de beaux échanges qui m'ont profondément enrichi. »

Bien que souvent sollicités par nos citoyens, nos services communaux ne sont pas toujours bien connus...

Il nous semble important de vous présenter celles et ceux qui, jour après jour, œuvrent dans l'intérêt de la population et tentent, autant que faire se peut, de répondre à vos attentes.

Nous avons le plaisir, dans cette édition des Echos de nos clochers, de mettre à l'honneur le personnel du service travaux et du CPAS.

Bonne lecture à tous.



Yves Degeye,
Bourgmestre

Remerciements de Monsieur Marc Marion.

Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie du fond du cœur pour la confiance que vous m'avez accordé lors du scrutin du 14 octobre dernier.

Le décret du 6 septembre 2017 a modifié le Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation afin de garantir présence équilibrée « homme-femme » au sein des collèges communaux et provinciaux de Wallonie.

Suite à cette modification de législation, j'avais choisi d'assumer la Présidence du CPAS pour les 3 premières années de la législature.

Malheureusement, mon état de santé

s'est dégradé fin 2018 pour arriver à une embolie pulmonaire en ce début d'année.

Renoncer à mon poste fût une décision difficile, mais dans ces conditions, j'estimais ne pas pouvoir assumer pleinement les fonctions pour lequel vous m'aviez élu.

Toujours actif en tant que conseiller CPAS et Président de l'ALE, je souhaite rester un relais entre la population et les responsables communaux.

Je vous souhaite à toutes et à tous mes plus sincères vœux de santé, bonheur et prospérité pour cette année 2019.



Marc MARION

Le mot de l'Echevin des Finances.

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Permettez-moi tout d'abord de vous souhaiter, tardivement mais néanmoins chaleureusement, une très bonne année 2019 et surtout une excellente santé !

Comme vous le savez, j'ai repris les cordons de la bourse, en temps et en l'état, le 03 décembre 2018 dernier. Il m'a donc été demandé d'étudier, d'analyser, de façonner pour enfin présenter le budget 2019 au nouveau conseil communal. Il est inévitablement réfléchi dans le prolongement du budget technique élaboré en septembre dernier par nos confrères de la législature sortante.

Je ne vais pas ici vous embarrasser de chiffres, comptes ou multiples tableaux - à propos desquels on peut dire tout et son contraire ! - mais sachez que le budget à l'ordinaire est en léger boni à l'exercice propre et à l'équilibre global. Le budget à l'extraordinaire est quant à lui également présenté à l'équilibre, cela étant possible, entre autres et comme depuis plusieurs années, avec

l'aide du fond de réserve.

Comme promis, nous n'avons pas augmenté les différentes taxes communales, mais il est clair qu'avec de plus en plus de contraintes financières pour nos petites communes wallonnes (cotisations responsabilisation des charges pension, dépenses de transfert, risque de hausse des cotisations sociales, ...), nous devons rester vigilants et diminuer les dépenses à l'ordinaire pour nous concentrer sur des projets concrets et utiles à l'extraordinaire. D'autre part nous devons nous atteler à trouver des recettes nouvelles, en donnant priorité aux projets (raisonnés et raisonnables) visant à augmenter la population communale et en favorisant l'épanouissement des commerces locaux.

La santé financière communale n'est certes pas moribonde mais tout au moins convalescente : les projections financières nous indiquent que, à politique constante, l'équilibre financier peut être maintenu jusqu'en 2024 mais avec très peu de marge. C'est pourquoi nous nous engageons à établir des

anamnèses pertinentes, afin de poser les bons diagnostics et ainsi proposer les meilleurs traitements. Notre belle commune peut retrouver force et vigueur. Soyons et pensons positifs !

Et comme le disait W. Churchill : « Le pessimiste voit la difficulté dans chaque opportunité, l'optimiste voit l'opportunité dans chaque difficulté. ».

Respectueusement,



Frédéric Clarinval,
1er échevin-échevin des finances.

Écho de la Minorité (Vivreensemble)

Au nom de la liste Vivreensemble nous profitons de notre première prise de parole de cette législature pour vous souhaiter, à tous et à toutes, une très bonne année 2019.

Guillaume Appolinaire disait « Il y a longtemps que l'on discute le point de savoir de quel côté se trouve la raison, du côté de la majorité ou celui de l'opposition ». Cette dernière est un facteur essentiel de la démocratie où son rôle va être de proposer,

critiquer et contrôler notamment en empêchant la majorité de s'installer dans l'arbitraire.

Nous élus de Vivreensemble comptons assurer ces fonctions dans tous les domaines de la vie communale avec détermination, fermeté et indépendance, sans tabou, pour le bien de tous les Tellinois mais dans le respect et la pluralité que nous osons espérer réciproques de la part de la majorité.



Françoise Boevé-Anciaux.



Bernard Bruwier.

Echo de la minorité (Lets'Go 18)

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

Soucieux du « Bien-Être » de ses citoyens, Nous, membres élus de LET'S GO, sommes heureux de vous informer, en toute transparence, de nos actions via « l'Echo de nos clochers ».

Les résultats électoraux dans notre commune sont fortement équilibrés (un peu plus de 50% pour la majorité par rapport à un peu moins de 50% pour la minorité : LETS' GO & Vivreensemble) ; ces résultats permettront un vrai débat politique & démocratique tout au long de cette nouvelle législature.

C'est, nous le pensons, une chance pour tous les citoyens de notre commune dans la mesure où nous, LET'S GO, réaffirmons défendre les intérêts de l'entité communale de manière très objective et surtout très constructive.

Engagement et action, telle sera notre devise tout au long de cette législature.

C'est dans ce cadre notamment que nous avons analysé et étudié de manière

très approfondie le budget 2019.

Ce budget est inacceptable à nos yeux pour plusieurs raisons dont principalement :

- Une projection des recettes exagérées dans les ventes espérées des bois. Le budget 2019 mentionne, en plus d'un montant annuel normal de vente de nos bois, une somme équivalente à 90% des montants importants des invendus de l'exercice budgétaire antérieur. Certes, la réglementation l'autorise mais la conjoncture actuelle ne le permettra pas. Dans ce cas très probable, le résultat annuel fin 2019 sera obligatoirement en perte (déficit).
- Le budget prévoit une baisse importante des fonds de réserves ordinaires (épargne) de 73,39% de 2017 à 2019 soit une diminution de 320.000,-€ pour cette période et une baisse de 52,71% de 2017 à 2019 pour les fonds de réserves extraordinaires, plus de 194.000,-€.
- Aucune dépense budgée-

tée pour la problématique de l'Eglise de Resteigne apparemment abandonnée à son sort dans l'espoir (ou le désespoir) que l'Évêché prendra ses frais en charge.

- Aucune réelle possibilité de générer des fonds de réserves supplémentaires en vue notamment de pallier à l'augmentation des charges sociales sur le personnel communal à l'horizon 2023, charges qui coûteront de l'ordre de 190.000,- € supplémentaires par an à notre commune.
- ...

LET'S GO a attiré l'attention sur le non-respect du pourcentage de personnel statutaire à la commune et la disproportion avec les non-statutaires, le collège nous a promis d'y veiller en examinant le rapport entre les amendes que cela coûte à la commune (plus de 40.000,- €) par rapport aux charges sociales y afférentes.

Dans un contexte similaire, nous avons émis le souhait qu'un contrôle plus appro-

fondi soit instauré lors de l'élaboration des dossiers d'adjudications afin que des surcoûts prévisibles ne soient facturés sur des projets ou chantiers communaux (ex : Rue de Lesterny – Dépassements prévisibles de 10% du montant adjudgé). Tellinoises, Tellinois, LET'S GO œuvre pour qu'objectivement et constructivement les intérêts de tous soient préservés en ce temps où la conjoncture est difficile.

Bonne Année 2019 & meilleurs Vœux.

Pour LET'S GO
Pirlot Jean-Pol



CDTC : APPEL A CANDIDATURE !



Souhaitez-vous participer au développement de votre village ? Souhaitez-vous faire entendre votre voix dans les choix touristiques et culturels ? Souhaitez vous faire partie d'une équipe de bénévoles pour l'organisation de manifestations ?

Rejoignez le Comité de Développement Touristique et Culturel !

Le Collège communal annonce le renouvellement du Comité de Développement Touristique et Culturel (CDTC), en exécution de l'article 1 du Règlement d'Ordre Intérieur du Comité.

Le Conseil Communal choisit les

membres du Comité en respectant :

- Une représentation géographique de la Commune (au moins 1 membre représentant de chaque village de l'entité).
- Une représentation spécifique des intérêts économiques, commerciaux et de l'horeca ; associatifs ; environnementaux et patrimoniaux.

Le Comité de développement touristique et culturel se veut le reflet de la commune ; la richesse des débats dépend précisément de la diversité des formations, professions, et points de vue des membres qui la formeront.

A cette fin, le conseil communal

identifiera les catégories de citoyens caractéristiques de la commune et veillera à en assurer la représentation au sein du comité.

Les actes de candidature, disponibles à l'office du tourisme, à l'administration communale ou via le site Internet www.tellin.be, sont à adresser au collège communal dans les délais suivants : du 21/01/2019 au 19/02/2019 inclus

Soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) ; Soit par courrier électronique à tourisme@tellin.be ; Soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale, ou à l'office du tourisme.

Pour tout renseignement :

Annick De Clerck
Office du Tourisme
Rue Grande 21a
6927 Tellin 084/36 60 07
tourisme@tellin.be

Présentation du Service Travaux de la Commune de Tellin

Le Bourgmestre en charge des travaux

Monsieur Yves DEGEYE

Tél : 084/37.42.86.

GSM : 0479/94.37.45.

E-mail : yves.degeye@tellin.be



Le service administratif en charge des travaux

L'Agent technique en chef

Monsieur Pascal PETIT

Tél : 084/37.42.84.

GSM : 0495/20.25.06.

E-mail : pascal.petit@tellin.be



Marchés publics ; suivi et réunions des chantiers confiés à des entreprises externes ; réalisation de certains cahiers des charges pour ces mêmes chantiers ; gestion administrative quotidienne ; suivi des demandes des citoyens (raccordement d'eau, d'égout, plaintes, réalisation des devis,...) ; suivi des dossiers de demandes de subsides ; cartographie ;...

Suivi de l'ensemble du patrimoine communal (gestion du réseau d'eau, voiries, bâtiments, égouts,...) ;

Responsable PLANU (plan d'urgence) ; Gestion des autorisations de chantiers et des ordonnances de police ;

Conseiller en prévention, coordinateur SIPP pour la Commune et le CPAS, conseiller en Mobilité.

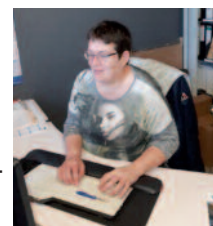
L'employée du service travaux

Madame Stéphanie COLLIGNON

Tél : 084/37.42.84.

E-mail : stephanie.collignon@tellin.be

Gestion administrative quotidienne ; location, achat, vente et échange de terrains et biens communaux ; problème d'éclairage public ; suivi administratif des différents marchés publics ; gestion de la plateforme Powalco ; Coordination du Plan Communal de Développement Rural.



Le Personnel Ouvrier

Le staff des ouvriers se compose de plusieurs équipes. Le personnel est très polyvalent.

Responsable des ouvriers :

Monsieur Arnaud LEJAXHE

GSM : 0499/40.98.24.

E-mail : arnaud.lejaxhe@tellin.be

Gestion quotidienne des ouvriers ; planning ; établissement des projets réalisés par les équipes ; commandes et préparation des matériaux ; centralisation des achats ; suivi des équipes sur le terrain ; contrôle des réalisations ; réponses aux interpellations des citoyens ;...

Tâches partagées :

Montage et démontage des chalets pour les différentes manifestations et comités de quartier, assistance aux projets développés par la Commune, suivi des arrêtés de police, affichages divers, pose de barrières Nadar et des panneaux « Fête Locale » lors des manifestations villageoises et fêtes de quartier, illuminations de Noël,...



Administration

Equipe Voirie :

Réparations et nettoyage de voiries, pose de filets d'eau, curage et entretien des fossés, fauchage,...



GASPARD Ludovic, LIBIOLLE Cédric, PAQUAY Denis, PIERARD Johnny et POCHECH Guillaume

Equipe Environnement et Espaces verts :

Entretiens des parcs, des parterres, des promenades ; tonte des pelouses ; taille des haies, des arbustes et de arbres ; Ecomobile, ramassage des poubelles communales ; plantations diverses ;...



CLAES Philippe, GASPARD Ludovic, LIBIOLLE Olivier, PIERARD Johnny et PIQUARD Michel

Equipe bâtiments :

Entretien et réparations diverses dans les bâtiments communaux, les écoles, les maisons et salles de village, le hall omnisport,...



LIBERT Benoît, LIBIOLLE Olivier, PERNET Grégory et WILMET Quentin

Equipe fontainiers :

Vérification et jaugeage des sources, placement et déplacement de compteurs, entretien des conduites, relevés des compteurs d'eau, réparations diverses,...



THOMAS Patrick et VIGNERON Jean-Pierre

Equipe forestière :

Elagage et abattage d'arbres, entretien des voiries forestières, abattage des scolytes, divers travaux pour la DNF, plantations en regarnissage et protection,...



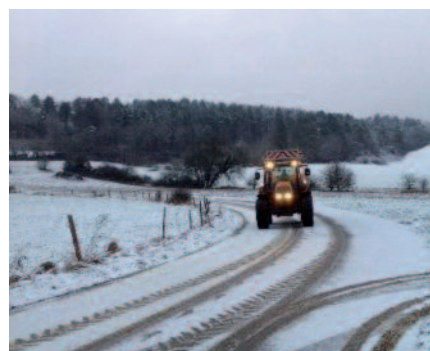
LIBIOLLE Cédric et PAQUAY Denis

Equipe des fossoyeurs :



CLAES Philippe, GASPARD Ludovic, PAQUAY Denis, PIERARD Johnny et POCHECH Guillaume

Equipe de déneigement :



CLAES Philippe, LIBIOLLE Cédric, PAQUAY Denis et POCHECH Guillaume

LA CCATM RECHERCHE DE NOUVEAUX MEMBRES !

L'aménagement du territoire vous intéresse ?

Vous souhaitez donner votre avis sur la mobilité, le patrimoine, l'énergie, le développement économique ou social ?

Vous souhaitez vous investir dans les projets de développement de la commune ?

Qu'est-ce que la CCATM ?

La Commission Consultative en Aménagement du Territoire et Mobilité est une assemblée constituée de citoyens, qui, à l'échelle locale, émet des avis sur les dossiers de développement territorial. La CCATM est sollicitée par le Collège communal sur certains dossiers, mais elle peut également d'initiative faire part de son avis sur des sujets pertinents. La commission est un relais entre les citoyens et les élus.

Le Collège communal annonce l'établissement, le renouvellement intégral ou partiel de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM) en exécution des articles D.I.7 à D.I.10 du Code du Développement Territorial.

Le conseil communal choisit les membres de la commission en respectant :
une représentation spécifique à la commune des intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques et de mobilité – une répartition géographique équilibrée – une répartition équilibrée des tranches d'âge de la population communale – une répartition équilibrée hommes-femmes.

(2) Le présent avis fait appel aux candidatures à la fonction de président et

des membres de la commission.

L'acte de candidature contient :

1° les nom, prénom, âge, sexe, profession et domicile du candidat ; Le candidat est domicilié dans la commune ou le siège social de l'association que le candidat représente est situé dans la commune. 2° parmi les intérêts sociaux, économiques, patrimoniaux, environnementaux, énergétiques ou de mobilité, celui ou ceux qu'il souhaite représenter, soit à titre individuel soit à titre de représentant d'une association ainsi que ses motivations au regard de ceux-ci –

3° lorsque le candidat représente une association, le mandat attribué par l'association à son représentant.

Sous peine d'irrecevabilité, les actes de candidatures, disponibles à l'administration communale ou via le site inter-

net www.tellin.be, sont adressés au collège communal dans les délais suivants : du 21/01/2019 au 19/02/2019 inclus (3).

soit par courrier postal (le cachet de la poste faisant foi) – soit par courrier électronique – soit déposé contre récépissé auprès des services de l'administration communale. Toute demande de renseignement est adressée à :

MARCHAL Catherine
Service Urbanisme
Rue de la Libération 45 6927 TELLIN
084/37.42.80
Catherine.marchal@tellin.be

PAR LE COLLEGE,
La Directrice générale, A. LAMOTTE (s)
le Bourgmestre, Y. DEGEYE (s)



Problèmes de connexion Internet ou GSM

Idelux a mis en place une plateforme régionale de signalement des problèmes de connectivité et a demandé aux différentes administrations communales de signaler les soucis de connexion, tant fixes que mobiles, sur leur territoire.

Afin de relayer toutes les bonnes informations, pourriez-vous nous faire parvenir les problèmes que vous rencontrez au quotidien, de préférence

par mail à l'adresse suivante stephanie.collignon@tellin.be ou par téléphone au 084/37.42.84.

Comme renseignements, nous aurons besoin de votre adresse ou de la zone concernée par les soucis de réseau, de l'opérateur concerné et d'une description du problème rencontré (gsm, internet, coupure, ...)

Nous collecterons ainsi toutes les informations pour les introduire sur cette

plateforme.

Les différents opérateurs auront alors une vue d'ensemble des zones sans connectivité et pourront prendre leur disposition pour y remédier.

C'est grâce à votre collaboration que la bonne information pourra être recensée et transmise aux différents opérateurs télécom.





Adresse

Rue de la Libération, 45 à 6927 Tellin.
(Au 1er étage de la commune)

Téléphone

084/36.66.85

N° de compte

BE12 0910 0100 5492



QUESTIAUX Françoise
Service énergie, allocations de chauffage et Aide Sociale Générale



MOISSE Rudy
Président



GODET Murielle
Assistante administrative
Directrice Générale F.F.



TRICNAUX Wendy
Service mobilité



OLIVIER Sophie
Gestion budgétaire et Initiatives Locales d'Accueil



DORY Isabelle
Médiation de dettes



DUFOING Catherine
Médiation de dettes et Aide Sociale Générale



ALEN Charline
Aide Sociale Générale et gestion des projets santé

Horaires

Les permanences se déroulent chaque jour de 9h00 à 11h00

Lundi

Permanences sociales et gestions budgétaires

Mardi

Permanences sociales et allocations de chauffage

Mercredi

Permanences sociales et de médiation de dettes

Judi

Permanences sociales et énergétiques

Vendredi

Permanences sociales et gestions budgétaires

Service de gestion budgétaire

Ce service accompagne les personnes dans la gestion de leur budget en listant les revenus et en analysant leurs dépenses. Le travailleur social entame ensuite un travail avec les intéressés pour leur permettre d'acquiescer de bons réflexes de gestion de leur budget.

Service énergie

Le service énergétique a pour missions la réduction de la facture énergétique (électricité, chauffage, eau, ...) et la conscientisation du public à consommer de manière rationnelle.

Service de médiation de dettes

Le service de médiation de dettes propose un accompagnement et une recherche de solutions pour un problème lié à un surendettement.

Service Social Général

Le Service Social Général a pour missions d'introduire les demandes des personnes faisant appel au service. Lors d'une demande d'aide financière ou d'ouverture au droit à l'intégration sociale, les assistantes sociales réalisent une analyse précise sur les besoins du demandeur. Cette enquête sociale porte sur des critères bien précis qui amènent à créer le dossier du demandeur. Celui-ci est ensuite présenté au Conseil de l'Action Sociale qui prend une décision positive ou négative en faveur du demandeur.

L'aide apportée peut être: préventive, curative et de différents types : aide financière, aide psychosociale, aide médicale et pharmaceutique, prise en charge de frais divers, admission dans des établissements (prise en charge des frais d'hébergement en maisons d'accueil), accueil de crise, écoute et orientation, avances sur prestations sociales...

Le service social général est un service de première ligne, c'est-à-dire qu'il peut orienter les personnes vers les services adéquats tels que les services de médiation de dettes, les services d'action en milieu ouvert, les services d'insertion sociale et professionnelle, les sociétés de logements publics etc. ...

Initiative Locale d'Accueil (I.L.A.)

Une Initiative Locale d'Accueil est un logement organisé par le CPAS et subventionné par FEDASIL. Elle accueille des personnes en procédure d'asile. Le CPAS de Tellin compte deux I.L.A.

Service mobilité

Ce service est proposé à la population tellinoise. Il permet également d'assurer des transports collectifs des services du CPAS et de la Commune (accueil extra-scolaire, Plan Communal de Développement de la Nature, Conseil Consultatif des Aînés, Plan Cohésion Sociale, ...). Réservation obligatoire 48h à l'avance au **0495/807. 183** auprès de Mme **Wendy TRICNAUX**.

Gestion des projets liés à la santé

Cette fonction vise à mettre en place et à développer une politique de santé globale et de promotion de la santé au travers des projets collectifs en visant la participation des collectivités (Ex : Pâchy et ses activités). De plus, elle vise à améliorer la santé et la qualité de vie des personnes, des groupes et des collectivités.

ALEN C.

**Mise à l'honneur
Monsieur Jean-Luc PAULET**

Lors de la réception des vœux du personnel communal, nous avons mis à l'honneur Mr Jean Luc Paulet, Directeur Général du CPAS de Tellin, retraité depuis le 31 décembre 2018.

Au nom du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale, Madame Natacha Rossignol l'a remercié par ces quelques mots pour le travail de qualité accompli durant toutes ces années :

« Jean Luc, tu es né le 23 mars 1953 à Arville, borquin dans l'âme mais pas de caractère, je vous rassure ! Jean Luc a trois enfants : Yannick, Axel et Julian et 3 petits enfants : Lola, Justin et Valentin. En couple avec Françoise Wathélet depuis 1978, après 20 ans de réflexion, tu te décides enfin à la demander en mariage.

Tu aimes étudier et tu n'arrêtes jamais de te former : licencié en kinésithérapie, licencié en éducation pour la santé, formation en sophrologie, les sciences administratives et j'en passe ! Avec ce beau bagage, tu rejoins le CPAS de Tellin en janvier 1992 à mi-temps comme Secrétaire actuellement dénommé Directeur Général. L'autre mi-temps, tu le consacres à tes élèves à la Haute Ecole Robert Schuman à qui tu transmets ton savoir avec passion, détermination et exigence. Tu prends également du temps pour soigner ou torturer en fonction des soins à donner des patients comme kiné indépendant.



Durant 27 années, tu as vu passé 9 Présidents de CPAS qui s'accordent tous pour dire de toi que tu es un GRAND Homme avec d'énormes qualités humaines.

Tu as transmis à tes équipes des valeurs qui te sont chères : le respect, le professionnalisme, la persévérance et la ténacité. Certains te reprochent ton sens particulier de l'ordre et du rangement. Un document égaré, un dossier à retrouver, Murielle était toujours là pour te sauver !

Jean-Luc, tu m'as appris énormément de choses durant ses 6 années que j'ai résumé en 3 citations:

La première enseignée est que : « tout est toujours possible à celui qui croit ». En effet, tu laisses toujours une porte ouverte aux projets de chacun, aux idées nouvelles et même aux réflexions que tu peux considérer comme un peu folles ou farfelues. Tu nous guides, nous orientes et rend le tout réalisable raisonnablement.

La deuxième nous dit que « Le respect, c'est comme le sourire : ça ne coûte

rien et tout le monde aime ça ». Tu as toujours respecté toutes personnes que tu croisais : les bénéficiaires, les membres du personnel, le monde politique. Pour toi, chaque personne est digne d'intérêt et de respect. Ce qui a fait de toi un excellent Directeur où l'écoute, la patience et la compréhension ont toujours guidé tes choix et tes décisions.

Enfin, la dernière mais non la moindre, « rire, souvent et beaucoup ! ». En effet, nous avons beaucoup ri ensemble, de tout et heureusement sinon, je pense que tu n'aurais pas tenu aussi longtemps dans cette fonction. Tu as vu le monde du social évoluer et pas toujours dans le bon sens. Tu as vu la pauvreté se déplacer, s'agrandir et toucher diverses tranches de la société. Mais tu as toujours refusé de rester là à regarder, fataliste. Tu as toujours motivé ton équipe à être créative et constructive afin d'apporter ta petite pierre à l'édifice.

Maintenant, il est temps de penser à toi, à tes désirs et à tes passions. Elles sont nombreuses : la marche, le vélo, les voyages, la lecture. Je pense que tu t'es déjà fixé un objectif : Saint Jacques de Compostelle avec Françoise en mode accompagnement logistique.

Je termine en te disant mille MERCI pour tout ce que tu as fait pour le CPAS, tu as réussi à lui donner une image plus positive ! »

Le Pâchy, c'est quoi ?
Le Pâchy, c'est un restaurant éphémère mais aussi un endroit de partage, ouvert à tous. On y déguste un bon repas à moindre prix (5€). Après le repas, si on le souhaite, on peut participer aux activités organisées par les membres du personnel communal et du CPAS. Le Pâchy se trouve « rue grande 27 à 6927 Tellin ».
Vous souhaitez participer au Pâchy mais vous ne savez pas vous déplacer... Ce n'est pas un problème ! Le service mobilité est à votre disposition gratuitement.
Pour toutes informations et réservations (merci de réserver votre repas cinq jours avant) veuillez prendre contact avec Nathalie VINCENT au 084/36.67.87 ou avec le CPAS au 084/36.66.85. Les repas au Pâchy se déroulent les mardis, voici les prochaines dates :
19 Février 2019 - 12 et 26 Mars 2019 - 2 et 23 Avril 2019 - 14 et 28 Mai 2019 - 4 et 25 Juin 2019

Gratuit !
9 mois à 2,5 ans
**Atelier Coton,
flanelle et velours**
Activité Parent-enfant
TELLIN
Maison de Village (Pâchy)
(Rue Grande 26)
Mercredi 27.03.2019 | 10h
Infos et réservations :
Sophie Olivier (CPAS)
084/36 66 85
Eas à Eas
Fédération Valenciennaise
Une organisation de la MCF A en Haute-Lesse en partenariat avec le CPAS de la commune de Tellin
Tout P'tit Festival



La problématique des scolytes de l'épicéa : cela vous concerne aussi !

Les conditions météorologiques de l'année 2018 (tempêtes et sécheresse) ont favorisé l'explosion des populations de scolytes dans nos épicéas. Ces insectes attaquent des épicéas affaiblis avec des conséquences fatales pour l'arbre, mais aussi des risques de propagation bien réels, même dans les arbres sains avoisinants. En effet, chaque épicéa contaminé est susceptible de produire en quelques semaines des milliers d'individus qui s'attaqueront aux arbres voisins.

Pour tenter d'enrayer cette épidémie, de réduire ses conséquences économiques mais aussi de détecter plus facilement les arbres nouvellement infectés au début du printemps 2019, il est indispensable de couper et d'évacuer les arbres atteints. L'évacuation des épicéas scolytés avant le **31 mars 2019** est d'ailleurs une obligation légale (Article 62 de l'Arrêté Royal du 19 novembre 1987).

Les recommandations suivantes ont pour but d'aider dans cette tâche les propriétaires forestiers privés concernés :

1. Il est indispensable **d'identifier** rapidement les épicéas attaqués par les scolytes, à savoir ceux qui présentent un ou plusieurs des symptômes suivants :

trous de perforation sur l'écorce avec expulsion de sciure et éventuellement écoulement de résine



© Quentin Leroy (OWSF)

jaunissement / roussissement, ou perte brutale des aiguilles



Quentin Leroy (OWSF)

décollement ou perte de fragments d'écorces



© Quentin Leroy (OWSF)

2. Les arbres présentant au moins un de ces symptômes doivent être **évacués** avant le 31 mars 2019.
3. Les épicéas morts avant le printemps 2018 et ayant perdu toute leur écorce ne sont plus considérés comme contaminants. Leur évacuation n'est donc pas prioritaire.
4. Dans les parcelles concernées, toute coupe portant à la fois sur des arbres scolytés et des arbres sains doit être mûrement réfléchi. Des professionnels sont à la disposition

des propriétaires pour les aider à prendre ces décisions. La ligne téléphonique **084/46.03.55** permet de vous orienter vers les structures adéquates. Sur le site www.scolytes.be, vous trouverez les coordonnées de divers exploitants, techniciens ou experts forestiers.

5. Vu l'ampleur du phénomène, une vigilance particulière devra être consacrée aux foyers de scolytés au printemps 2019 pour mieux contrôler l'apparition éventuelle de nouveaux cas. Cette recommandation reste de mise même après l'évacuation des bois scolytés cet hiver.

Les propriétaires ayant détecté des épicéas scolytés sur leurs parcelles ou sur les parcelles voisines, sont invités à prendre contact avec la Commune au numéro suivant : Libin : Mr D'ALMEIDA Au 061/26 08 27, m.dalmeida@libin.be

Vous retrouverez également une note technique rédigée par l'Observatoire Wallon de la Santé des Forêts résumant les bonnes pratiques pour gérer au mieux ce ravageur à l'adresse suivante : <http://owsf.environnement.wallonie.be>.

Initiative portée par les 4 communes partenaires de la Charte Forestière de Territoire et coordonnée par Ressources Naturelles Développement asbl :



J'aime mon chien, j'aime ma commune...

Si les chiens sont les bienvenus sur l'espace public, leurs déjections le sont beaucoup moins.

J'aime mon chien, j'en suis responsable et j'en prends soin !

Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. **Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que la chaussée, les trottoirs et les espaces verts ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela, il n'y a qu'une seule solution, ramasser les déjections.** Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de

gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier) que vous pouvez déposer dans les poubelles publiques (cf. article 17 du règlement général de police de notre zone de police).

Savez-vous que les maîtres risquent une amende s'ils ne ramassent pas la déjection de leur animal ? Le ramassage est obligatoire selon les articles 5 et 94 du RGP.

Il en va de la cohabitation harmonieuse entre les propriétaires de chiens et les autres personnes. S'il y a bien quelque chose de déplaisant en ville, c'est de marcher dans une crotte de chien...



Nous remarquons que ce phénomène est de plus en plus présent dans certaines communes de notre zone de police. C'est pourquoi nos services de police y portent une attention particulière... Vous aimez votre chien ? Vous aimez votre ville ? Ramassez ses crottes, un geste simple et votre chien ne gênera pas les autres citoyens. C'est grâce au comportement de son maître que votre chien sera accepté en ville...

De même, pour rappel et conformément aux articles 93 et 175 du RGP, il est interdit de laisser divaguer les animaux dans les lieux publics.

Jeunesse Extrascolaire

Appel à candidature:

Animateurs de plaines de vacances.

Le centre public d'action sociale fait appel à des animateurs(trices) pour encadrer et animer les enfants durant les activités d'été.

Conditions :

- Avoir 17 ans accomplis au 30/6/2019
- Etre porteur soit:
- d'un brevet d'animateur (reconnu par la

- communauté française) ou en voie d'être breveté ;
 - d'un diplôme de puéricultrice
 - d'une formation d'éducateur
 - suivre ses études dans une option à caractère socio-éducatif et/ou pédagogique.
- Etre motivé et avoir le sens des responsabilités.
- L'animateur sera à même :
- d'organiser et de préparer les activités
 - de participer à la journée d'information et de préparation du programme

- d'encadrer et d'animer un groupe d'enfant.

Les candidatures sont à rentrer à la coordinatrice Françoise Vanlaere au bureau de l'accueil extrascolaire : Mont du carillon, 26 à Tellin pour **le 1er mars au plus tard.**

Pour plus d'informations contactez Françoise Vanlaere au 084/387614 ou 0499/697268 francoise.vanlaere@tellin.be



Carnaval

Activités extrascolaires du 4 au 8 mars 2019:

Masque, déguisement, musique, crêpes,

Viens faire la fête et t'amuser avec nous.

La Capucine ouvrira ses portes du 4 au 8 mars. Les activités se dérouleront de 9h à 16h. Accueil possible, **sur demande lors de l'inscription** dès 7h30 et jusque 17h30.

Enfile ton costume et rejoins-nous pour

réaliser masques et déguisements. Crêpes, danses, chansons et musique égayeront cette semaine de fête.

Des bricolages, des animations, de jeux... mais surtout une formidable occasion de se retrouver entre copains et copines pour faire la fête.

Inscription obligatoire pour **le 25 février au plus tard.**



Au-delà de cette date plus aucune réservation ne sera prise en compte pour raison d'organisation.

Nombre de places limité.

Toute absence non justifiée sera facturée. Réservation uniquement par téléphone ou par mail.

Pour toute information complémentaire: Françoise Vanlaere 084/387614 – 0499/697268 ou francoise.vanlaere@tellin.be

Les manifestations et festivités à venir

N'oubliez pas de communiquer vos événements
à l'Office du Tourisme : tourisme@tellin.be, 084/36 60 07
Suivez-nous aussi sur www.facebook.com/officetourismedetellin



Sam 23/02

BURE : Pièce de théâtre « Burn Out », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à **20h**. Entrée 8€, gratuit <12ans (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)

Dim 24/02



BURE : Pièce de théâtre « Burn Out », par la troupe « les cloches fêlées », au profit du Télévie, Collège d'Alzon, à **15h**. Entrée 8€, gratuit <12ans (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)



Ven 01/03

BURE : Pièce de théâtre « Burn Out », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à **20h**. Entrée 8€, gratuit <12ans (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)

Sam 02/03



BURE : Pièce de théâtre « Burn Out », par la troupe « les cloches fêlées », Collège d'Alzon, à **20h**. Entrée 8€, gratuit <12ans (Org. : V.Come, 0477/35 69 06, A. Lamoureux 084/36 61 25 de 18h30 à 21h)

Sam 02/03



RESTEIGNE : Grand feu, à partir de 20h (Org. : La Resteignoise)

Dim 03/03



RESTEIGNE : Concert avec la participation de « Enfants d'ici et d'ailleurs », Dir. Delphine Clarinval « La Royale Schola Camille Jacquemin » de Forrières, Dir. Cécile Grandmont, à **15h**. Au profit du Télévie.

Dim 17/03



RESTEIGNE : Marche ADEPS, Parcours boisés 5-10-15-20 kms, restauration, départ salle de Resteigne, à partir de 7h (Org. / Les amis des bretons 0473/40 42 11)

Ven 22/03



TELLIN : Grand feu, Terrain de football, dès 19h (Org. RUS de Tellin, rustellinoise@gmail.com)

Sam 23/03



TELLIN : Fancy-fair de l'école communale (Org. Sabine Debatty, sabinedebatty@hotmail.com)

Dim 24/03



GRUPONT : Vente de pensées au profit du Télévie, Salle St Denis Grupont, à partir de 13h (Org. : une pensée pour le Télévie, O. Van Den Bergh, 084/36 65 15)

Sam 23/03 et Dim 24/03



Tellin : Journées wallonnes de l'eau, promenade avec parcours géocaches au départ de l'étang des moines, organisé en partenariat avec le Contrat Rivière Lesse, le Centre de Découverte de la Nature et le Crie du Fourneau St-Michel. Programme complet sur <http://www.crlesse.be> (Org. : Cr Lesse, cdctc et office du tourisme, 084/36 60 07)

Sam 30/03



Tellin : Soirée Tellin-Vie à la salle Concordia, concerts de Jackline et the Brack Brothers (Org. : Volvert Renaud (0496/867842), Defoin Thomas (0474/364794), Berthot Marine (0495/713865) et Francois Bertrand (0498/807606)



Mar 02/04

Tellin : Au Pachy, vente de produits d'entretien et cosmétiques, au profit du Télévie (Org. : Nelly Duterme, 084/36 67 26)

Dim 14/04



Tellin : Balade «tous usagers» : promenade pour piétons, cyclistes, cavaliers, possibilité de location de vélos électriques et segways (Org. : cdctc et office du tourisme, 084/36 60 07)

Sam 20/04



Tellin : Chasse aux œufs, Office du Tourisme de Tellin, petite restauration, à 11h (Org. Comités de parents et CDTC, infos Office du Tourisme 084/36 60 07)

Lun 22/04



Tellin : marche Adeps



Dim 05/05



Bure : 30ème marché aux fleurs annuelles et légumes à repiquer, au collège d'Alzon, dès 10h30. (Org. : Village fleuri, O. Van Den Bergh, 084/36 65 15)



L'ASBL TELLIN-FONDERIE

tiendra son assemblée générale annuelle **le samedi 27 avril 2019 à 14 heures.**

Vous désirez devenir membre de

l'ASBL ? Rejoignez-nous le 27 avril !

Vous pouvez aussi renvoyer le bulletin d'adhésion que vous trouverez sur notre site :

www.lafonderiedetellin.be. Val des Cloches 129A - Tellin
tellin.fonderie@gmail.com - 0467-122712

La Fonderie de Tellin asbl

THEATRE
La troupe de l'entité de Tellin
« Les Cloches Fêlées »
présente au Collège d'Alzon

BURN OUT

Comédie en 3 actes de Charles ISTANCE

SAMEDI 23 FEVRIER 2019 : 20H00
DIMANCHE 24 FEVRIER 2019 : 15H00 (AU PROFIT DU TELÉVIE)
VENDREDI 1^{er} MARS 2019 : 20H00
SAMEDI 2 MARS 2019 : 20H00

ENTRÉES 8€
GRATUIT POUR LES MOINS DE 12 ANS

RESERVATIONS
VIRGINIE COME - 047736.89.06
ANNE LAMOUREUX - 064396.61.25
(18H-21H)

VENEZ NOMBREUX !

Tellin Vie

Le samedi 30 mars 2019 - salle concordia à Tellin

2 Concerts
JackLine
The Brack Brothers

1 Soirée
Années 80-90-2000 par **Dj Sergio**

6€ la prévente - 8€ sur place
Début à 20h fin à 3h00

Bénéfices reversés au Télévie

Préventes disponibles au Mini market à l'Agence Finco Ibart à la Garage Scierie de Tellin ou auprès des organisateurs : Yolaine Renaud (0496867842), Didiak Bonnis (0474564794), Bernol Matine (0495773665) et François Bertrand (0498307506)

SAMEDI 13 AVRIL
Hall omnisport Tellin

Le VC TELLINAM organise un
TOURNOI de 6 H de VOLLEY

Equipes de 6 personnes
Inscription: 30 €/équipe

Joueurs non-affiliés ou affiliés
Matches 6 contre 6 (mixtes)

Inscriptions à partir de 8h30
1er match à 9h00

PETITE RESTAURATION SUR PLACE
AMBIANCE ASSURÉE

Renseignements -inscription pour le **6 avril**
LECOMTE Corine 0476/50 63 02
vctellinam@yahoo.fr
Infos sur sur facebook Vc Tellinam

RESTEIGNE
(TELLIN)

Le 17 mars 2019
MARCHE ADEPS

Parcours boisés

Départ : Salle de Resteigne
5 - 10 - 15 - 20 kms

Restauration :
Jambon grillé, frites, salade des champs (?) : 9€
Boulettes frites : 8€

Renseignements et réservations :
084/36.66.54
0473/40.42.11

Organisation : Les Amis des Bretons

Rappel des activités organisées
au profit du Télévie

- **24 février 2019 à 15h** au Collège d'Alzon de **Bure**, pièce de **théâtre** jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin : « Les cloches fêlées »
- **03 mars 2019 à 15h** à l'église paroissiale de **Resteigne**, **Concert** avec la participation de « Enfants d'ici et d'ailleurs » Dir. Delphine Clarinval « La Royale Schola Camille Jacquemin » de Forrières Dir. Cécile Grandmont
- **24 mars 2019 dès 13h** à **Grupont**, **vente de pensées**
- **2 avril 2019 dès 19h** au Pâchy à Tellin, **Vente de produits** d'entretien et cosmétiques par Nelly Duterme

Nous vous attendons nombreuses et nombreux.
Merci pour votre soutien !
Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin

Divers

Vivre actif. Ateliers Equilibres TELLIN.WELLIN 2019.

Il s'agit d'un programme de prévention des chutes chez les personnes de plus de 65 ans organisé sur les communes de TELLIN.WELLIN.LIBIN.

Ce programme est proposé à l'initiative des CCCA (Conseils consultatifs communaux des Aînés) de TELLIN et WELLIN.

Il est soutenu par la Province de Luxembourg, par les Communes et les CPAS de TELLIN, WELLIN, LIBIN et par le Centre local de Promotion de la Santé (CLPSL).

Pourquoi un tel projet ?

Les chutes concernent plus de 1 personne sur 3 chez les seniors. Elles sont liées à une association de facteurs de risques (capacité physique, environnement, comportements).

Ce programme s'adresse à un public de personnes de plus de 65 ans présentant un risque modéré de chutes.

Le programme

Des exercices en groupe (exercices de proprioception, assouplissement musculaires, tonification musculaire, exercices respiratoires, ...).

Le programme est complété par un entraînement à domicile, des informations et conseils sur l'aménagement du domi-

cile,...

Au terme de ces séances, les participants ont l'occasion d'apprécier lors des tests finaux, les progrès réalisés.

Les activités sont échelonnées sur 10 semaines, à raison de 2 séances / semaine (début 11.03.2019, le lundi et jeudi matin). Un transport peut être assuré pour les personnes ne pouvant se déplacer par leurs propres moyens.

La nouvelle session aura lieu pour TELLIN et WELLIN à la Maison des Associations MDA à WELLIN.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact auprès de :
PAULET JL (Tellin 084 36 67 05),
D. DEPREZ (Wellin).



Bastogne War Museum

Après une matinée passée à la patinoire de Laroche en Ardenne, les 5èmes et 6èmes primaires des écoles communales de Bure, Resteigne et Tellin rejoignent le site du Mardasson et du War Museum à Bastogne. Des yeux ébahis et amusés à l'approche de la statue de l'emblématique baiser de la fin de la Seconde Guerre Mondiale : « The kiss » porteuse d'un message d'espoir et de paix.



Enfants et enseignants retrouvent l'échevin de la Jeunesse, des Sports et de l'Enseignement, Monsieur Freddy Laurent et une délégation de la FNC (Fédération Nationale des Combattants), Mesdames Godelieve Chappat et Françoise Wathelet.

Immersion totale dans l'histoire sur ce lieu de mémoire consacré à la Seconde Guerre Mondiale. Après un rappel historique de l'après-guerre 14-18, nous découvrons la vie des civils et des militaires pendant l'occupation, durant la guerre et après les conflits. Grâce à quatre personnages, un soldat allemand (Hans), un soldat américain (Robert), une jeune institutrice (Mathilde), un jeune bastognard (Emile) et de nombreux témoi-

gnages, les enfants découvrent avec émotion ces pages de notre passé. Documents, photos, objets du quotidien (civils et militaires), collections exceptionnelles, scénographies, bornes interactives... un décor de forêt avec sons et lumières où la bataille des Ardennes est représentée, un décor d'estaminet « Le café de l'oncle Victor » où le vécu des civils durant les bombardements est évoqué, nous plongeant au cœur du conflit. Les guides, tout en relatant les faits de guerre, ajoutent leur touche personnelle afin de sensibiliser les enfants. Quelques pas de danse, un refrain chanté agrémentent la visite. Régulièrement le lien avec le fil de notre actualité est mis en évidence. Et de conclure en rappelant des principes essentiels : tolérance, paix, communication, respect des différences, liberté, souvenir... et cette petite phrase adressée aux enfants tout au long du parcours : « La guerre commence dans la cour de récréation »...

Merci aux guides pour leur talent !
 Merci aux enfants et à leurs enseignants : Mesdames Stéphanie Humblet, Delphine Focant, Solange Deloyer et Messieurs Alain Cambron, Fabien Bodson. Merci à Monsieur Freddy Laurent. Merci à Madame Godelieve Chappat ! Merci à Monsieur Frédéric Leclère Président de la FNC ! Une FNC toujours attentive à la transmission de la mémoire notamment par sa participation récurrente aux projets intergénérationnels. Superbes moments partagés au cœur de l'histoire où bonne humeur, empathie, échanges, émotion étaient au rendez-vous.

Françoise Wathelet
 FNC section de Bure TELLIN



« Ce vendredi 7 décembre 2018, nous, élèves de 5/6èmes années de l'entité de Tellin (écoles de Bure, Tellin, Resteigne), nous avons eu la joie et la chance de participer à une journée à la fois sportive et historique.

En effet, du matin, nous avons glissé sur la patinoire de Laroche. Que d'amusements !

Le midi et l'après-midi, nous nous sommes plongés dans la tragique histoire de la bataille des Ardennes avec la visite guidée du WAR MUSEUM à Bastogne.

Quelles horreurs !

Pourtant n'avait-on pas dit " plus jamais ça" ??????? »

« Nous remercions Mesdames Godelieve Chappat et Françoise Wathelet représentant la F.N.C. (Fédération Nationale des Combattants), Monsieur Freddy Laurent (Échevin de l'Enseignement) qui ont œuvré à cette mémorable journée. Car cette journée nous a été offerte, encore merci. »

Les élèves de 5/6èmes années de Bure, Tellin, Resteigne.

Ça se passe au GAL !

Il y a un peu plus d'un an, le GAL Nov'Ardenne posait ses valises à Libramont avec son lot de projets à développer sur son territoire (Libin, Libramont-Chevigny, Saint-Hubert et Tellin) et une motivation gonflée à bloc ! Cette asbl, composée essentiellement de partenaires privés et de citoyens engagés, vise à renforcer l'économie locale, le réseautage touristique et culturel, à valoriser les ressources naturelles et agricoles et à optimiser l'implication citoyenne et l'insertion sociale. En un an, de nombreuses actions concrètes ont été menées sur le territoire, comme par exemple :

- L'accompagnement et le suivi individualisé de 13 agriculteurs dans une

optique d'amélioration de l'autonomie fourragère

- Le lancement d'un groupement d'employeurs agricole
- La construction, avec les jeunes du territoire, d'un bac potager en libre-service
- L'organisation de 3 « Disco Soupes »
- La réalisation et la diffusion de capsules vidéo mettant en évidence le patrimoine historique de Nov'Ardenne
- La constitution d'un collectif d'artistes et artisans d'art : Sylv'Art
- La mise en place d'une formation en communication à destination des opérateurs culturels
- L'organisation de 5 « P'tits matins du Tourisme » qui sont des rencontres

entre les professionnels du tourisme. 60 min pour se rencontrer, s'informer, réseauter

- La création du Circul'Ardenne, démarche motrice et innovante pour stimuler l'activité économique territoriale en renforçant le partenariat local

Et ce n'est qu'un début !

Vous souhaitez en savoir plus sur les actions développées par le GAL ? Consultez notre site internet et rejoignez-nous sur Facebook.

GAL Nov'Ardenne
 Place communale, 8
 6800 Libramont-Chevigny
 061/65.69.31
 www.novardenne.be
 Facebook : novardenne

autoselux, une team avec un service complet et de qualité  Like us on Facebook

vosre spécialiste automobile

autoselux Rue de Rochefort 64a, 6927 Tellin | 084/223.123 | www.autoselux.be

**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://gilles-rochefort.be/>
Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT
Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571
E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.
VOTRE EXPERT CHALEUR

- Mazout de chauffage
- Pellets
- Charbons

Coiffure
HOMMES • DAMES • ENFANTS

Espace détente massage et soins
Sur rendez-vous
Mélanie Henry - 061/51 25 65
Rue des Hêtres 15 - 6890 Transinne

**Découvrez la gamme
de produits végétalEmoi**
Couleurs, soins, shampoings 100% végétal

- ✓ Pour celles et ceux qui sont allergiques ou intolérants aux traitements chimiques.
- ✓ Pour les femmes enceintes ou qui allaitent.
- ✓ Pour les personnes suivant une chimiothérapie (avant/pendant/après).
- ✓ Pour les personnes ne souhaitant plus de colorations chimiques.

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés.
Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET
se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

Regifo
Edition

Notre société réalise depuis plus de 30 ans
pour les indépendants, associations, PME,
entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

> Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
> Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
> Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.
Vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire ;
Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -